

Paris, le 25/06/2026

AVIS AUX PORTEURS DES FONDS

NATIXIS PROFIL SERENITE

(Codes ISIN : Part R/C : FR0013409760 / Part I/C : FR0010326264)

FRUCTIFONDS PROFIL 3

(Code ISIN : FR0000437881)

NATIXIS PROFIL EQUILIBRE

(Codes ISIN : Part R/C : FR0013409752 / Part I/C : FR0010326272)

FRUCTIFONDS PROFIL 6

(Code ISIN : FR0000437899)

NATIXIS PROFIL DYNAMIQUE

(Codes ISIN : Part R/C : FR0013409729 / Part I/C : FR0010326280)

FRUCTIFONDS PROFIL 9

(Code ISIN : FR0000437907)

Nous informons les porteurs de parts des fonds ci-dessus des modifications suivantes :

1. Modification des indices composites de référence :

Il a été décidé de remplacer les indices FTSE par des indices Bloomberg équivalents.

Nom du fonds	Indice composite de référence actuel	Nouvel indice composite de référence
NATIXIS PROFIL SERENITE Et son nourricier FRUCTIFONDS PROFIL 3	10,5% MSCI Europe + 4,5% MSCI All Countries World ex Europe + 37,5% Euro MTS 1-3 ans + 37,5% Euro MTS 3-5 ans + 10% €STR capitalisé	10,5% MSCI Europe + 4,5% MSCI All Countries World ex Europe + 37,5% Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 1-3 Year TR Index Value Unhedged EUR + 37,5%

		Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 3-5 Year TR Index Value Unhedged EUR + 10% €STR capitalisé
NATIXIS PROFIL EQUILIBRE Et son nourricier FRUCTIFONDS PROFIL 6	32,5% MSCI Europe + 17,5% MSCI All Countries World ex Europe + 25% Euro MTS 3-5 ans + 25% Euro MTS 5-7 ans	32,5% MSCI Europe + 17,5% MSCI All Countries World ex Europe + 25% Bloomberg Euro-Aggregate Treasury 3-5 Year TR Index Value Unhedged EUR + 25% Bloomberg EuroAgg Treasury 5-7 Year TR Index Value Unhedged
NATIXIS PROFIL DYNAMIQUE Et son nourricier FRUCTIFONDS PROFIL 9	48% MSCI Europe + 32% MSCI All Countries World ex Europe + 20% Euro MTS 7-10 ans	48% MSCI Europe + 32% MSCI All Countries World ex Europe + 20% Bloomberg EuroAgg Treasury 7-10 Year TR Index Value Unhedged

2. Suppression des références aux notations Fitch et Moody's

En conséquence, seules les notations S&P ou équivalentes selon l'analyse du délégataire de la gestion financière seront utilisées afin de sélectionner les titres dans lesquels les fonds peuvent investir.

3. Ajout de la possibilité d'investir dans des produits dérivés indexés sur le VIX et le V2X (futurs listés) dans la limite de 1% en engagement de l'actif net des fonds.

4. Précisions apportées dans la section « effet de levier » du prospectus afin d'intégrer la notion de levier AIFM (selon la directive AIFM) :

Les fonds peuvent utiliser l'effet de levier, dans la limite de 130% (levier AIFM).

Les contrats financiers pourront être utilisés à titre de couverture, d'exposition et d'arbitrage. Les couvertures mises en place peuvent ne pas couvrir systématiquement l'ensemble du risque et ainsi générer un levier au sens AIFM.

5. Modification du tableau relatif aux instruments dérivés :

Les options pourront être utilisées également à titre d'arbitrage.

6. Suppression des titres intégrant des instruments dérivés :

Les titres intégrant des dérivés ne sont plus autorisés.

7. Ajout du risque spécifique aux instruments dérivés et modification du risque lié à la surexposition dans la section "profil de risque" du prospectus.

Ces modifications seront effectives le **1^{er} juillet 2026**.

Les autres caractéristiques des fonds restent inchangées.

La documentation juridique des fonds décrivant l'ensemble de leurs caractéristiques est disponible auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site www.im.natixis.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International
« Service Clients »
43, avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS
ou de ClientServicingAM@natixis.com